

Henri Torrès, mais plutôt jadis que naguère

La presse, plutôt chiche, à la première nouvelle, n'aura connu un peu de chaleur qu'à la voix de quelques anciens. Le seul *Monde* sera revenu deux fois sur sa personne, anonymement et théollement, mais commettant chaque fois l'erreur de le faire sortir du Parti communiste en 1921, alors qu'il y demeura fougueusement jusqu'à fin 1922. M. Jacques Fauvet, autorité à laquelle les rédacteurs-maison auraient bien dû se reporter, en atteste lui-même à la page 42 du tome premier de son *Histoire du Parti communiste*. Et il doit être cru, bien que ce qu'il sache le moins, au rebours de Petit-Jean, c'est son commencement !

Son commencement du Parti communiste.

Torrès fut en effet de la charretée Frossard, qui prit congé, très exactement le 1er janvier 1923.

« L'Égalité » DE L.-O. Frossard

.

Ces dissidents de 1923, qui allaient bientôt former une *Union socialiste communiste*, se groupaient autour de quelques maires de banlieue, qui avaient commencé de branler dans le manche, bien avant même que Moscou en vînt aux suprêmes exigences. Marquaient surtout parmi eux André Morizet, de Boulogne, vieil antimilitariste du temps de l'hervéisme, et Émile Cordon, de Saint-Ouen, qui avait anarchisé en son jeune temps !

Il ne s'en était fallu que de peu de jours pour que Ludovic-Oscar et son petit monde eussent leur journal: *l'Égalité*, le vieux titre de Jules Guesde, de Jules Guesde avant qu'il fût devenu « guesdiste ». D'abord dite *Journal d'unité communiste*,

l'Égalité prétendit, bientôt à davantage, à être *d'unité socialiste et communiste*. Aimable présomption, qui ne l'empêchait pas d'être une feuille terriblement agressive.

Il est vrai que chaque semaine H.-P. Gassier, qui avait été un des premiers à suivre Frossard, s'il ne l'avait même précédé, dans le chemin de la révolte, y accommodait Cachin, Vaillant-Couturier, Amédée Dunois et tous les « purs » du temps, d'un crayon qui n'avait jamais été d'une pointe si féroce. Pour le texte, c'étaient Victor Méric, Charles Lussy, Ernest Lafont, Henry Torrès et Frossard lui-même qui donnaient la réplique aux gens de *l'Humanité*, où tous les Vaillant-Couturier qu'on voudra ne suffisaient pas.

Pour Robert Lazurick, il ne tenait pas encore les grands emplois, mais on pouvait lire à la page 6 de *l'Égalité* (numéro du 28 février 1923) que pour ce qui était du *Groupement d'action et d'unification socialiste et communiste*, il était déjà une « 13^e section » à laquelle on pouvait adhérer par le canal du « citoyen Robert Lazurick, 5, boulevard Saint-Michel ».

Un certain « Pompidou »...

Frossard et ses camarades avaient quitté le Parti communiste plus riches d'illusions que de pétune et leur journal n'avait pu naître que de sacrifices personnels. De plus, immodestement, sur la foi d'un premier succès de curiosité, Frossard s'était mis en tête de passer, après quelques numéros, de la parution hebdomadaire à la quotidienne, et, à cet effet, une coopérative s'était créée, avec des parts de 50 F, et chacun y allait de ses deniers.

Torrès, déjà vedette au Palais, et de plus emmillionné bourgeoisement par son mariage avec la fille de Charles Humbert, comptait parmi les plus généreux souscripteurs, figurant à plusieurs reprises pour une dizaine de parts chaque

fois. Détail singulier, on trouve son nom dès la première liste, suivi d'un *Rassimier*, qui, selon toute apparence, ne peut être que le Paul Rassinier qui a périodiquement à se démêler avec les uns ou avec les autres, à cause de ses prises de position sur les camps de concentration et sur le problème juif. Paul Rassinier, en effet, avait compté parmi les communistes de la première heure et parmi les non moins premiers à changer de cap.

Autre nom qu'on rencontrait dans la phalange de soutien de *l'Égalité*, mais celui-là d'une résonance plus bonhomme, celui d'un certain Pompidou, enregistré pour deux parts dans le numéro du 27 juin 1923. Ce Pompidou n'était qu'avunculaire, et c'est dans la seule personne de son neveu Georges que son nom est venu jusqu'à nous. Instituteur, puis libraire-bouquiniste, il avait été du Parti communiste le temps d'entrer et de sortir. Mais pour ce qui fut de la petite faction « socialiste-communiste », il y devait durer plusieurs saisons, même après que Frossard en fut sorti. Et c'est même sous cette étiquette, qu'il devait participer aux destinées d'un petit pamphlet, vigoureusement rédigé par un vieil anarchiste, Lucien Léauté, que Galtier-Boissière connaît bien. Le brûlot ne s'intitulait rien de moins que la *Bagarre* et avait bureau rue Daguerre. Pour Léauté, il était alors au bénéfice d'un certain renom, parfaitement fondé, pour une brochure dont le titre *Sermon à l'intention du Soldat Pinard* disait assez le peu d'orthodoxie.

Torrentueux et torrentiel

Mais laissons-là nos escapades anecdotiques pour parler de la phase « Égalitaire » de Torrès. Il s'y produisait avec violence, une violence dont il avait déjà donné maintes preuves dans le *Journal du Peuple* de Fabre et aussi dans *l'Humanité*. L'amnistie, thème éternel, lui était sujet fréquent. Toujours il voulut apparaître comme un grand amnistieur ; en tout cas dans les feuilles, au prétoire et

dans les meetings. Élu député une fois, son zèle fut moins évident.

Mais dans l'année 1923 qui nous retient dans l'instant, sa véhémence oratoire ou écrite ne connaissait pas de bornes. Témoin un papier de *l'Égalité* du 3 mai, où notre torrentueux était, dans l'invective contre le gouvernement du temps, celui de Poincaré-Maginot-Bérard, encore plus torrentiel qu'à son ordinaire.

Tous étaient entraînés dans la fange pour s'être refusés à ouvrir les portes des prisons à André Marty, à Émile Cottin, l'« assassin » de Clemenceau, aux anarchistes Jeanne Morand et Gaston Rolland, ainsi qu'« à tous les mutins et tous les réfractaires », à tous ceux, disait Torrès, « qui osèrent mettre en action leur haine de la guerre » ! Plus exactement aux déserteurs et aux insoumis, pour lesquels l'illustre avocat se sentait un faible. N'avait-il pas été d'ailleurs des premiers, pour le temps de paix il est vrai, ayant planté là la servitude régimentaire après quelques mois d'encasernement ?

Péché de jeunesse, qui avait trouvé excuse absolutoire, au regard de l'État, de par ses exploits ultérieurs de sergent d'infanterie et surtout de par l'éclat de « 77 » incrusté dans son poumon droit ; éclat qui ne contribua pas peu dans la suite à donner quelque raucité à son soufflet de forge.

La musette à grenades

Son poumon fâcheusement incrusté – « dix-neuf éclats d'obus » a dit Kessel au Père-Lachaise, reproduit par *Candide* du 10, mais lui, dans ses propres écrits, ne parla jamais que d'un seul – Torrès laissa là « son fusil de sergent d'infanterie » et dès le début de 1918, recommença à hanter le Palais de Justice. Comme chroniqueur judiciaire d'abord et ayant lieu de s'exercer sur le procès du Bonnet rouge que dix ans plus tard, avocat de renom, il tentera vainement de faire réviser au

travers de la personne de Landau, dans le même temps que Pierre Loewel tentera d'une identique entreprise au travers de celle de Goldsky.

Torrès était revenu du feu encore plus ulcéré dans son cœur que dans sa chair et dressé contre les jusqu'auboutistes de toute l'ardeur tumultueuse de son être. Plein de souvenirs amers, il méditait même selon l'usage du temps, de les confier au papier, et c'est d'une *Musette à grenades* qu'il se fût agi ! Mais ladite ne resta qu'à l'état conceptuel, Torrès se bornant à dégoupiller au jour le jour son abondante munition de rancœurs, tant dans de premières plaidoiries correctionnelles que dans une littérature qu'il prodiguait aux feuilles « défaitistes » de l'époque : la *Vérité* de Paul-Meunier et le *Journal du Peuple*, alors le modèle du genre, *l'Humanité* restant jusqu'en 1920, un papier terne et délavé, qu'elle fût de Renaudel ou de Cachin.

Torrès est donc d'abord pamphlétaire et occasionnellement tribun, avant d'apparaître comme avocat faisant date.

L'affaire Germaine Berton

Sans doute il se propage un peu dans la suite de Moro-Giafferri, lors du procès de Charles Humbert, l'ancien directeur du journal que ses relations avec Pierre Lenoir d'abord, avec Bolo ensuite, ont conduit devant Bouchardon et Mornet, grands officiants du Conseil de guerre de Paris, mais ce n'est encore que comme assistant de seconde zone.

On ne le verra au premier rang que dans l'affaire du « complot » en 1921, où il défendra Boris Souvarine, tenu alors pour l'incarnation numéro un du péril bolcheviste en France. Un acquittement général suivra, Torrès ayant brillé dans l'affaire d'un certain lustre, niais pas au point d'avoir pu tirer toute la couverture à soi.

C'est authentiquement l'affaire Germaine Berton qui le

classera au premier rang.

Germaine Berton était une jeune anarchiste qui s'était rendue à *l'Action française* dans le dessein d'attenter à la vie de Léon Daudet. À défaut de celui-ci, elle avait mis à mal un des grands personnages de la maison, Marius Plateau, aujourd'hui oublié, mais alors chef prestigieux des Camelots du Roi. Arrêtée dans les bureaux mêmes du journal royaliste, Germaine Berton avait comparu aux assises en décembre 1923, un an presque après son geste.

Plus tard, dans des souvenirs qu'il égreña dans *France-Soir*, Torrès a fait de sa cliente une Marie-Chantal libertaire (*France-Soir* du 27 novembre 1956) ! Le personnage, méritât-il quelque persiflage, Torrès y était fondé moins que personne.

Il lui devait, en effet, beaucoup, car c'est l'acquiescement de Germaine Berton qui ouvrit sa grande carrière au Palais, celle qui permettra à Henri-Robert, d'écrire un jour (*Gringoire*, 30 mai 1930) et sans emphase excessive, que Torrès lui était apparu comme un autre Labori (comparaison à laquelle prétend aussi Tixier-Vignancour) ! « *Même haute stature, même attitude imposante, mêmes ardeurs et même flamme. Il est lui aussi un géant de la barre* » !

Ainsi prononçait d'un vivant le célèbre bâtonnier. Éloge qui ferait taire l'axiome fameux qu'au Palais, plus que partout ailleurs, la confraternité est une haine vigilante.

Torrès et l'anarchiste Lecoïn

Dans cette affaire Germaine Berton, premier pas de sa grande carrière, Torrès avait dû beaucoup à l'anarchiste Lecoïn, qui avait incliné la jeune terroriste à son choix, s'il n'en avait décidé lui-même.

Pareillement, des causes anarchistes ultérieures que défendit Torrès, de Schwartzbard, le petit horloger de Ménilmontant qui

tua un jour de 1927, rue Racine à Paris, l'hetman pogromiste Petlioura, à Ernesto Bonomini, jeune libertaire italien qui avait tué au restaurant « Noël-Peters » un chef fasciste, émissaire personnel de Mussolini, Nicolà Bonzervizi, la plupart lui vinrent de Lecoin.

De cela, celui-ci ne dit rien ou pas grand-chose dans ses récents souvenirs, discret et indulgent qu'il est pour tous ceux qui apparurent dans ses chemins. Et pourtant, Torrès, qu'on surprendra là dans un registre insoupçonné, fut non seulement ingrat mais parfaitement odieux à son égard.

Cela se passait durant la dernière guerre, alors que dans son exil new-yorkais, l'illustre avocat avait tout loisir de mâcher et de remâcher ses déconvenues politiques. Qu'il en eût à Marcel Déat, à de Monzie, à Pomaret, à Georges Bonnet et qu'il ne trouvât plus de grâce qu'à Georges Mandel, qu'il avait pourtant, dans les années 1920, traîné dans une fange assez dense, passerait encore, mais qu'il mêlât à son fiel le nom de Lecoin et des « pistoleros du Libertaire » n'est pas pardonnable.

Lui qui connaissait mieux que personne le désintéressement de l'un et le ridicule des moyens des autres, comment a-t-il pu s'avilir aux lignes qu'on va lire,

Scripta manent, hélas !

Elles sont dans cette